

# **INVESTISSEMENTS D'AVENIR**

## **FONDS NATIONAL DE VALORISATION :**

### **SOCIÉTÉS D'ACCELERATION DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIES**

## **Édition 2010**

Date de clôture de l'appel à projets  
**15/12/2010 à 13h00**

Adresse de publication de l'appel à projets

<http://www.agence-nationale-recherche.fr/investissementsdavenir/AAP-SATT-2010.html>

## **DOCUMENT E**

Cette annexe concerne :

- 1) Les projets de statut de la SATT ;
- 2) Le projet de pacte d'actionnaires, s'il en existe un ;
- 3) Les lettres d'engagement par les partenaires du projet ;
- 4) la version signée du document A.

Un modèle de lettre d'engagement est fourni  
dans le guide méthodologique à l'usage des porteurs de projet.

1) Dans un premier temps, une version électronique de ces documents devra être déposée sur le site de soumission de l'appel à projets SATT (après inscription en-ligne), avant la date de clôture de l'appel à projets, en utilisant la nomenclature suivante (exemple d'un projet appelé « ABCD »):

- o ABCD-annexe-E- lettre engagement-acronyme actionnaire.pdf (plusieurs documents)
- o ABCD-annexe-E-projet-de-pacte-dactionnaires.pdf (un document au plus)
- o ABCD-annexe-E- projet-de-statuts.pdf (un seul document)

2) Dans un deuxième temps, les lettres d'engagements des actionnaires, le projet de pacte d'actionnaires éventuel et les statuts devront être signés par les actionnaires. Le document de soumission A devra être signé par le coordinateur de projet, le responsable légal de son organisme ou établissement de tutelle, ainsi que par les différents actionnaires.

Ces documents signés devront être scannés et être envoyés par courrier électronique (.pdf) avant le 31 janvier 2011 à minuit, la date et l'heure de réception faisant foi, à l'adresse :

[engagements-satt@agencerecherche.fr](mailto:engagements-satt@agencerecherche.fr)